

dossier

## OULLINS SE TRANSFORME ET S'EMBELLIT

**5** Du nouveau au marché Anatole France



**6** La MéMO est née !

Ville  
d'Oullins

**8** Agenda 21 :  
à vous la parole !



**13** Commerces en fête



**15** Fête du 8 décembre  
Histoires  
extraordinaires



## Réunion publique sur le métro

Près de 250 personnes étaient présentes à la salle des fêtes pour la réunion publique du 29 octobre sur le métro. Cette réunion était menée par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire et par Bernard Rivalta, président du Sytral. Un diaporama et un film vidéo ont permis de présenter le projet. A la suite, les habitants ont pu poser leurs questions et exprimer leur point de vue.

## Salon des peintres

Le 48<sup>e</sup> Salon de l'Entente des Peintres Oullinois a été inauguré samedi 14 novembre par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, Clotilde Pouzergue, adjointe à la culture et Sabine Bouat-Moisand, présidente de l'Entente des Peintres Oullinois. Jacques Galland, artiste peintre vivant à Oullins, était l'invité d'honneur de cette manifestation et le public a pu découvrir ses récentes créations. Le Grand Prix du Jury a été décerné à Christiane Pignoli.



# S o m m a i r e

page 3

**entretien avec le Maire**

page 4

**en direct du conseil municipal**

- Conseil municipal du 12 novembre 2009

page 5

**la ville bouge**

- Du nouveau au marché Anatole France
- ALAEO : dans ses nouveaux locaux
- Actualité du métro

pages 6-7

**Oullins au quotidien**

- La MéMO est née !
- La Ville réalise un « diagnostic handicap »

- Conseils pour un hiver rigoureux
- Nouveaux Oullinois : bienvenue chez vous !
- Colis de Noël pour nos seniors
- Chantier jeunes au Golf

page 8

**environnement**

- Agenda 21 : à vous la parole !
- Collecte de seringues
- Prévention : intoxication au monoxyde de carbone

pages 9-10-11-12

**regard sur...**

**OULLINS SE TRANSFORME ET S'EMBELLIT**

- Aménagement de l'entrée nord
- Plein feu sur l'éclairage public

- Le plan de circulation à l'étude
- Stationnement : de nouvelles capacités
- En perspective : une nouvelle physionomie pour la Grande rue
- Place du vélo en ville
- Métro et bus : quelle cohabitation ?

page 13

**économie et emploi**

- La Cité de la Création labellisée par l'Etat
- Commerces en fête

page 14

**sport et loisirs**

- 10<sup>e</sup> anniversaire du CISAG
- Oullins ski : sorties en famille
- Club de l'Amitié : un club pour voyager

page 15

**culture**

- Fête du 8 décembre : Histoires extraordinaires
- Tempo cabaret : le festival des fêtes avant les fêtes

pages 16-17

**tribune libre**

page 18

**infos pratiques**

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet  
 Rédactrice en chef : Elisabeth Corino  
 Photos : Thierry Chassepoux  
 Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50  
 Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly  
 Distribution : Publi Services  
 Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.  
 Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



**Profil : Dans quelle perspective s'inscrivent les projets d'aménagement urbain réalisés ces dernières années et à venir ?**

**François-Noël Buffet :** Quelle que soit leur nature, les projets d'aménagement que nous réalisons, ne sont ni le fait du hasard ni celui de l'improvisation. Ils répondent à un objectif précis et s'inscrivent dans une stratégie claire et longuement mûrie. Notre objectif est de positionner Oullins comme une commune centrale du sud-ouest Lyonnais, une ville attractive, agréable à vivre, fonctionnelle et sûre. Aujourd'hui, on peut dire que nous avons déjà franchi une étape importante dans l'aménagement de notre ville.

**Quelles sont les transformations les plus importantes de ces dernières années ?**

Notre but était à la fois de réaliser un développement économique et un développement urbain.

Le développement économique s'est concrétisé par la reconquête des friches SNCF. A l'heure actuelle, près de six hectares ont été aménagés et accueillent des entreprises. Ces prochaines années, nous travaillerons à l'implantation d'un éco-quartier sur les 13 hectares restants, autour de la gare de métro.

En ce qui concerne le développement urbain, notre priorité a été de requalifier une partie importante du centre-ville : le quartier Narcisse Bertholey (agrandissement des parties consacrées aux commerces, création d'un parking souterrain, création de logements, etc.). Désormais, nous nous concentrons sur la partie haute de la Grande rue, à savoir le secteur de la Camille qui va bénéficier d'une importante valorisation.

**Reconquérir et restructurer les espaces publics.**

A cela, se sont ajoutées des créations ou des rénovations d'écoles, d'équipements sportifs, d'équipements culturels, l'amélioration de l'éclairage public dans la Grande rue et dans les quartiers, etc.

**Quel avenir se profile pour Oullins et quels sont les projets structurants ?**

D'ici cinq ans, une autre étape sera franchie avec l'arrivée effective du métro à Oullins et

le réaménagement des berges de l'Yzeron. Ce sont deux projets importants de ce mandat. L'arrivée du métro notamment, impliquera une nécessaire reconquête et une restructuration des espaces publics proches.

Deux autres projets de requalification seront réalisés à notre demande : celle de la Grande rue et celle de l'entrée nord d'Oullins.

Dans la perspective de ces changements et dans le but de les préparer au mieux, nous avons engagé une étude approfondie de notre plan de circulation et de stationnement.

**A quelle échéance cette seconde phase sera-t-elle bouclée ?**

L'arrivée du métro est prévue en 2013. A cette même période, la rénovation de la Grande rue et de l'entrée nord d'Oullins seront a priori terminées de même que l'aménagement de l'îlot de la Camille. J'espère également que nous aurons bien avancé sur deux autres projets : l'aménagement des berges de l'Yzeron et l'opération de rénovation de l'habitat de la partie aval du pont d'Oullins à savoir les quais Yzeron et Sémard.

En revanche, il faudra compter une dizaine d'années pour que les réalisations prévues sur les friches SNCF soient achevées. J'ajoute que pendant cette prochaine décennie, nous travaillerons avec le SYTRAL sur la construction de la seconde station de métro prévue sous la place Anatole France. On peut par conséquent considérer qu'à cette échéance, notre projet pour la ville sera abouti.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous !.**

## AGENDA

### Vendredi 4 et samedi 5 décembre

Voyage officiel à Nürtingen

### Samedi 5 décembre

Téléthon - 18h30 : Réception officielle

Salle des Mariages - Hôtel de Ville

### Mardi 8 décembre

Fête du 8 décembre

### Mercredi 9 décembre

18h30 : Conseil syndical du SAGYRC

Grézieu-la-Varenne

### Jeudi 10 décembre

19h : Réunion de quartier à Montmein

Ecole Marie Curie

### Vendredi 11 décembre

21h : Signature de la convention Ville/ Conseil Général/Etat en faveur du Théâtre de la Renaissance

Théâtre de la Renaissance

### Samedi 12 décembre

11h : Réception des nouveaux arrivants

Hôtel de Ville

### Lundi 14 décembre

11h : Inauguration des locaux rénovés de

CitéCréation

44 Grande rue

### Jeudi 17 décembre

17h : Conseil de Communauté

Communauté Urbaine de Lyon

### Vendredi 18 décembre

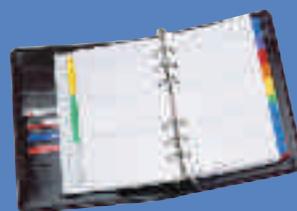
19h : Conseil municipal

Salle du Conseil - Hôtel de Ville

## PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.



## Conseil municipal du 12 novembre 2009

Toutes les délibérations des conseils municipaux précédents sont consultables sur [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

Le Conseil municipal donne un **avis favorable à la demande faite par le Grand Lyon concernant la régularisation des déversoirs d'orage** liés aux systèmes d'assainissement. Elle fait suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 octobre au 6 novembre 2009.

**La Ville d'Oullins demande au Grand Lyon d'étudier la mise en place d'un « projet-nature »** sur le territoire sud-ouest de l'agglomération. Cette action s'inscrit dans la politique de développement durable et d'aménagements d'espaces naturels et de liaisons vertes à travers la ville. Elle demande par ailleurs au Département du Rhône de lui apporter son soutien au titre de sa politique des « espaces naturels sensibles ».

Dans le cadre de sa politique de logement social, **la Ville décide de participer à plusieurs opérations d'acquisition et de réhabilitation de logements** destinés aux personnes défavorisées. Le Conseil municipal vote la participation financière de la Ville pour les opérations suivantes :

- 23 999 € pour l'opération de construction neuve de 9 logements au 22 Grande rue par la Semcoda.

- 11 445 € au projet d'acquisition amélioration d'un immeuble situé 2 rue Pierre Sénard par le groupe Alliage Développement Immobilier pour la réalisation de 7 logements « PLUS ».
- 5 700 € pour l'opération réalisée au 10, rue du Bac dans le cadre du « PIG » loyers maîtrisés.

**Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.**

**La commune d'Oullins accorde sa garantie** pour le remboursement de la somme de 828 540 €, représentant 15% d'un emprunt que IMMOBILIERE RHÔNE-ALPES 3F se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce prêt est destiné au financement de 46 logements collectifs au 46 chemin des Célestins situé à Oullins.

Le Conseil municipal approuve le **remplacement de Monsieur Gilles Lavache par Madame Catherine Fleith et de Madame Nadine Corella par Madame Michèle Bonhomme au sein du conseil d'administration de l'Association des Centres Sociaux d'Oullins.**



**Plusieurs concessions en état d'abandon au cimetière seront reprises :** elles seront utilisées pour de nouvelles inhumations.

Les tarifs applicables aux concessions funéraires sont fixés pour 2010, notamment celle du futur emplacement dédié aux enfants non-nés (« Carré Myosotis ») dont la réalisation est prévue début 2010.

**Le règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation des véhicules de service** de la ville est approuvé par le Conseil Municipal.

Pour l'année scolaire 2009/2010, **le Conseil municipal approuve l'attribution des crédits scolaires** (fournitures, équipement, ouverture de classe). Il fixe également les modalités d'attribution des crédits (« sorties pédagogiques » et « crédits culturels ») pour les écoles maternelles et élémentaires publiques.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Depuis peu j'habite rue Lortet. Depuis quelques temps, je suis confrontée à un problème dont j'aimerais vous faire part : en rentrant chez moi en voiture, je me suis retrouvée souvent face à des voitures qui remontent la rue Lortet depuis le boulevard Emile Zola.**

**Anne M.**

*La police municipale fait des passages réguliers dans cette rue afin de verbaliser toutes les infractions qui sont constatées. Si cette situation perdure, elle mettra en place un système de contrôle plus assidu.*

**Je voudrais savoir quels papiers sont nécessaires pour faire un changement de lieu de vote. En effet, je suis actuellement inscrite sur les listes électorales de Toulouse mais je réside à Oullins.**

**Cécile C.**

*Voici les informations demandées :*

*L'électeur doit se faire inscrire à la mairie du nouveau domicile en fournissant :*

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français (disponible en mairie)

- une pièce d'identité attestant de sa nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

- selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans,

- s'il habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

*Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr) à la rubrique "Formalités".*





## Du nouveau au marché Anatole France

La commission des marchés forains, composée de personnel administratif, d'élus municipaux et de représentants des forains, travaille depuis 2 ans à la réorganisation du marché de la place Anatole France. Le marché doit en effet répondre à de nouvelles normes de sécurité et permettre un passage facilité pour les pompiers. La concertation a abouti à une nouvelle configuration qui sera effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les deux marchés garderont leur affectation : marché uniquement alimentaire le mardi et mixte (alimentaire et manufacturé) le jeudi.

Mais la position des stands, elle, sera modifiée. Le jeudi, il y aura une distinction plus nette entre le manufacturé et l'alimentaire qui sera situé en haut de la place. Les stands de produits manufacturés seront situés sur le bas de la place et dans la rue de la République jusqu'à la rue Marceau, ainsi que dans la rue Clément Désormes où le stationnement sera donc interdit le jeudi. Autre changement d'importance, notamment pour les riverains : la rue Voltaire sera réouverte à la circulation le jeudi.

## ALAEO : dans ses nouveaux locaux

Le 13 octobre, l'école de musique ALAEO a quitté ses anciens appartements pour de nouveaux locaux municipaux situés au parc Chabrières-Arlès. Cinq mois de travaux ont été nécessaires pour adapter les locaux de l'ancien CIO. La Ville a réalisé de nombreux travaux de réhabilitation, peinture, mise en conformité électrique, accessibilité, etc. pour un coût de 325 537 €. Les deux étages accueillant l'école de musique sont accessibles par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Une attention toute particulière a été portée à l'acoustique : « nous pouvons désormais

réaliser un vrai travail d'écoute dans les cours » souligne Eric Masclaux, le directeur. Il renchérit : « ces locaux sont totalement adaptés à la pratique musicale à la fois en termes de configuration, d'esthétique et d'acoustique ». L'école dispose en effet de 430m<sup>2</sup> répartis en une grande salle de répétition, une salle de cours dédiée à la petite enfance, une salle de cours collectif, quatre salles de cours individuels et plusieurs bureaux.

**ALAEO - 44 Grande rue - parc Chabrières**  
tél. 04 78 50 30 26



## Actualité du métro

Le chantier de prolongement de la ligne B du métro est dans la phase de construction du « génie civil ».

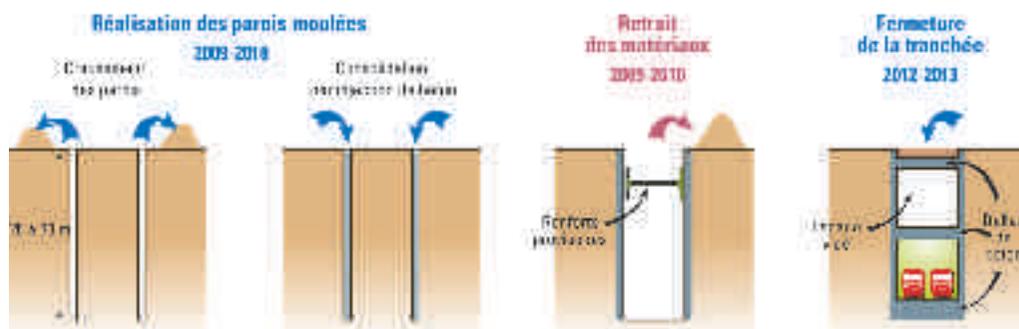
Du côté de Lyon, un puits est creusé pour permettre la descente du tunnelier\*. Celui-ci servira à creuser le tunnel, la station d'Oullins et « l'arrière-gare » comprise entre la station et le square Orsel. Située après chaque terminus, cette arrière-gare permet aux rames de métro de se retourner ou d'être

stockées pendant la nuit. Actuellement au niveau d'Oullins, les équipes réalisent les « parois moulées » qui délimiteront le périmètre de la future station « Oullins Gare ». Les ouvriers créent d'abord les parois latérales, en creusant deux tranchées de 60 cm de large sur 25 m de profondeur environ. Ces tranchées sont ensuite remplies de béton armé. Aujourd'hui, plus de la moitié des parois ont été réalisées.

**A noter :** les travaux de réalisation du « puits de sortie » du tunnelier débiteront en janvier au niveau du square Orsel.

[www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)

*\*Un tunnelier est une machine de 9,50m de diamètre et de 70 m de long, permettant de creuser la galerie souterraine dans laquelle passera le futur métro.*



## en bref...

### Réfection de façade

L'immeuble situé au 80 Grande rue et accueillant la MACIF ainsi que la maison des syndicats, a bénéficié d'une totale rénovation en novembre. Cet embellissement est réalisé dans le cadre de l'opération « Façades Grande rue » menée par la Ville d'Oullins avec l'appui du cabinet d'architectes Urbanis.

## La MéMO est née !

A l'issue du concours organisé auprès des Oullinois, le nom de la médiathèque a été choisi parmi 152 propositions.

Lundi 23 novembre, à l'occasion d'une conférence de presse, François-Noël Buffet a annoncé le nom que portera la médiathèque : la MéMO. Ce choix s'est effectué dans le cadre d'un concours organisé du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre dernier : 152 noms ont été proposés par 111 Oullinois ! Un jury composé de sept abonnés de la bibliothèque, de quatre bibliothécaires et de deux employés de la Ville s'est réuni le 10 novembre sous la présidence de Clotilde Pouzergue, adjointe aux affaires culturelles. Ce jury a eu la lourde tâche de sélectionner seulement 5 noms parmi

les 152 propositions. Ces 5 noms ont ensuite été soumis le 13 novembre au Maire pour le choix ultime.

Parmi « La Passerelle », « La Loco », « M2O », « La MéMO » et « Médiathèque Aimé Césaire », c'est « La MéMO » qui a été choisie. François-Noël Buffet a suivi l'avis du jury qui a été séduit par la simplicité de ce nom, son originalité et son côté graphique. Le Maire espère que « La MéMO » entrera dans le langage courant des Oullinois et que chacun se l'appropriera.



## Pourquoi la MéMO ?

Pour le créateur de ce nom, la MéMO signifie en abrégé « Médiathèque Municipale d'Oullins ». Phonétiquement, on entend « mémo », ce qui fait référence au domaine de l'écrit, mais également « mes mots », en référence plus généralement au domaine de la communication. « Mémo » évoque enfin la mémoire.

## La Ville réalise un « diagnostic handicap »

La prise en compte du handicap et l'adaptation de la ville aux personnes handicapées ou à mobilité réduite font partie des engagements de l'équipe municipale. Dans ce cadre, un comité consultatif des personnes en situation de handicap a été créé au printemps dernier. Ce comité comprend deux sous-commissions

(« vie sociale » et « technique ») composées d'élus, de personnels municipaux, de responsables d'associations et d'organismes extérieurs. Afin de pouvoir avancer concrètement dans l'aide et le soutien aux personnes handicapées, la sous-commission « vie sociale », sous la responsabilité de Catherine Fleith, adjointe à la petite enfance,

la jeunesse, la famille, la santé et le handicap, a souhaité établir un diagnostic de la situation à Oullins. Pour ce faire, un questionnaire est diffusé dans ce magazine : les Oullinois concernés sont invités à le compléter et à le retourner en mairie.



## en bref...

### Collecte de cadeaux

Le Conseil Municipal des Enfants organise sa traditionnelle collecte de cadeaux à l'attention des enfants de 0 à 12 ans. Elle aura lieu mercredi 9 décembre de 14h à 18h dans les salons de l'Hôtel de ville. Les cadeaux apportés par les Oullinois doivent être en parfait état. L'opération est menée au profit des Restos du cœur.

## Conseils pour un hiver rigoureux

Les chutes de neige ou le verglas sont des phénomènes météorologiques dont l'ampleur et la durée sont difficiles à prévoir. A l'occasion de ces intempéries, un dispositif est mis en place par le Grand Lyon et par la Ville. Plusieurs moyens d'information sont à votre disposition :

- Info trafic : Tél. 0800 15 30 50
  - Panneaux lumineux
  - Le site [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)
  - Le standard neige : Tél. 04 78 95 88 44.
- Les 2600 km de voies du Grand Lyon sont hiérarchisés en trois niveaux d'intervention : les voies de niveau 1 (voies de transit, de trafic dense, voies de bus, accès hôpitaux, etc.) sont traitées en priorité et en 4h, les voies de niveau 2 (1050 km de voies à fort trafic et de communication intercommunale) nécessitent 8h d'intervention, enfin les voies de niveau 3 (1000 km de voies secondaires) sont traitées en dernier. Si les collectivités locales gèrent le traitement et le déneigement des voies de circulation,

chacun est amené à prendre certaines dispositions pour faciliter ses déplacements.

### Avant les intempéries :

- s'équiper de sel et d'une pelle,
- élaguer les arbres en bordure de propriété pour éviter des chutes de neige ou de branches sur la voie publique,
- prévoir les équipements nécessaires (pneus neige, chaînes).

### Pendant les intempéries :

- s'informer sur les conditions météorologiques,
- favoriser ses déplacements en transport en commun ou reporter son déplacement,
- rester patient et prévoir des temps de déplacement plus longs,
- ne pas abandonner son véhicule sur la voie publique,
- faciliter l'intervention des engins de déneigement en se garant sur le côté de la voie,
- déneiger les trottoirs, accès et voies privées,
- porter des chaussures adaptées.

## Nouveaux Oullinois : bienvenue chez vous !

Vous êtes arrivés depuis moins d'un an dans notre ville ? L'équipe municipale souhaite faire votre connaissance à l'occasion d'une réception à l'Hôtel de Ville samedi 12 décembre. Si vous n'avez pas encore reçu d'invitation, contactez le service communication au

04 72 39 73 13 avant le 8 décembre. Vous serez reçu par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins, qui vous présentera les grands projets de développement de votre nouvelle commune. Vous pourrez aussi rencontrer et échanger avec les adjoints



et les conseillers municipaux sur tous les sujets qui vous intéressent. En sortant, vous vous sentirez un vrai Oullinois !  
**Samedi 12 décembre à 11h – Hôtel de Ville**

## Colis de Noël pour nos seniors



La Ville d'Oullins offre aux Oullinois de plus de 80 ans des colis de Noël. Ils sont à retirer à l'Hôtel de Ville du mardi 8 au vendredi 11 décembre pendant les heures d'ouverture de la mairie (voir page 18). Après cette date, ils seront remis à une association caritative. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité de mandater un de leur proche pour retirer le colis en leur nom, à condition d'être muni du coupon. Près de 1400 colis seront distribués par les élus et des bénévoles. Comme chaque année, un soin tout particulier a été apporté à leur composition, particulièrement festive.

## Annulation du spectacle des personnes âgées

En raison de la mise à disposition du gymnase Herzog pour installer un centre de vaccination contre la grippe A, la Ville d'Oullins se voit dans l'obligation d'annuler le spectacle pour les personnes âgées de même que les Voeux de la municipalité.

## Chantier jeunes au Golf

Un chantier jeunes a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances. Sept jeunes Oullinois ont réalisé trois jours de chantier dans le quartier du Golf, notamment l'installation de palissades en bois autour du terrain de sports.

Ce chantier, coordonné par le service jeunesse, a été organisé en collaboration avec le bailleur HMF, les services techniques, le service Politique de la Ville et les jardiniers du Golf qui ont apporté une aide à ces jeunes.

Pour rappel, la Ville organise lors des vacances scolaires (sauf Noël), des chantiers à destination de jeunes de 16 à 17 ans, issus en priorité des quartiers de la Saulaie, du Golf, d'Amphère et des Ifs. Les dossiers d'inscription

sont à retirer au Bureau d'Information Jeunesse un mois avant le début des vacances.

**Renseignements : Service Jeunesse**  
10 rue Orsel (BIJ) - Tél. 04 72 39 74 70



## en bref...

### Téléthon

Pendant plusieurs jours, les Oullinois se mobilisent en faveur du Téléthon : confection et ventes de cœurs par l'ACSO et l'ACFTO, nombreuses expos-ventes d'objets et d'artisanat (Initiative et Animation du Quartier du Golf, Oullins Seniors, Résidence Cardinal Maurin, école Fleury Marceau...), tournois et animations sportives (badminton, speedminton, cross...). Samedi 5 décembre à 18h30, les dons seront comptabilisés et un chèque symbolique sera remis au Téléthon à l'occasion d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville.

### Nouveau médecin

Depuis le 15 novembre, Mme Frédérique Saint-Arroman (médecin généraliste) officie au 14 rue Raspail (Tél. 04 78 48 46 13).

### Fermeture de la mairie

La mairie fermera exceptionnellement à 16h30 le jeudi 24 et le jeudi 31 décembre au lieu de 18h. Elle sera également fermée au public les samedis 26 décembre et 2 janvier.

## Le saviez-vous ?

Johnny Hallyday à Oullins

Jean-Philippe Smet, plus connu sous le nom de Johnny Hallyday, a fait un passage remarqué à Oullins...:

- 1- En 1967 quand il s'est produit au Merlo dans le cadre d'une fête de la jeunesse.
- 2- En 1982 quand il a tourné un film de la réalisatrice Myriam Boyer.
- 3- Le 15 octobre 1998, la veille de son concert à la Halle Tony Garnier.

Réponse : 1 - La fête comprenait des tournois sportifs, des bals géants et un concours de chant et d'orchestre.

## Agenda 21 : à vous la parole !

Le Forum organisé le 26 novembre dernier a permis de présenter la démarche Agenda 21 aux Oullinois. Prochaine étape : les ateliers thématiques ouverts à tous.

Le 26 novembre, un forum citoyen organisé par la Ville, a lancé officiellement la démarche de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins. La salle des fêtes a accueilli des Oullinois, de tous âges, de tous horizons, intéressés par l'avenir de leur ville et plus particulièrement par le développement durable. En introduction à ce forum, François-Noël Buffet a expliqué quels étaient les enjeux de cette démarche pour la ville et pour ses habitants. Ensuite, un petit film évoquait les grandes thématiques du développement durable et replaçait ses enjeux à un échelon national et international. Une présentation a été faite ensuite par Mosaïque Environnement, partenaire de la Ville mandaté pour mettre en œuvre la démarche de conception

de l'Agenda 21 à Oullins. Les étapes de la démarche ont été expliquées. Première étape : Mosaïque Environnement réalise actuellement un diagnostic complet de la ville. Atouts, faiblesses, actions environnementales déjà réalisées sont étudiés mais également l'opinion générale de la population grâce au questionnaire diffusé dans le Profil de novembre et sur le site Internet. Le bureau d'études fournit un point de vue extérieur et impartial. Deuxième étape : des ateliers thématiques, auxquels sont invités tous les Oullinois, seront organisés avant la mi-février :

- **Atelier 1 - Aménagement du Territoire et Préservation des ressources : 25 janvier à 18h30**
- **Atelier 2 - Les services aux citoyens et la solidarité : 27 janvier à 18h30**
- **Atelier 3 - Education, citoyenneté et développement durable : 10 février à 18h30**
- **Atelier 4 - Santé et bien-être : 8 février à 18h30**

Lors du Forum, les Oullinois intéressés se sont inscrits dans ces différents ateliers. Si vous n'avez pas pu vous rendre au Forum, il est encore temps de vous inscrire : en envoyant un message à [agenda21@ville-oullins.fr](mailto:agenda21@ville-oullins.fr) ou en appelant Olivier Borrel (chargé de mission Agenda 21) au 04 72 39 73 13. Oullinois, acteurs de la collectivité, du monde économique ou social, membres d'associations : votre participation à ces ateliers est primordiale. Vous débattrez des sujets qui vous touchent au



quotidien (éducation, alimentation, transports, handicap, accès à la culture, pollution, sécurité...) et vous ferez des propositions. Vous définirez ainsi les grands principes sur lesquels la ville devra se développer, au-delà de tout clivage politique et en laissant de côté toutes préoccupations purement personnelles. Afin d'alimenter les réflexions et permettre l'interactivité, un blog est mis à la disposition des participants. Ces échanges aboutiront à l'écriture noir sur blanc de l'Agenda 21, programme d'actions pour le futur. La dernière étape consistera en la restitution publique de cet Agenda et sa mise en œuvre.

**Renseignements :** Tél. 04 72 39 73 13  
[agenda21@ville-oullins.fr](mailto:agenda21@ville-oullins.fr)

## Rendez-vous sur le blog

Pour connaître toutes les informations liées à l'Agenda 21, un blog a été mis en place. C'est également un outil d'échange, notamment pour les personnes inscrites aux ateliers.

Tous les Oullinois sont invités à faire part de leurs idées et laisser leurs commentaires.  
[www.ville-oullins.fr/agenda21](http://www.ville-oullins.fr/agenda21)



## Collecte de seringues

Samedi 12 décembre, la Ville organise une opération de collecte permettant aux particuliers de se débarrasser de leurs seringues usagées. Les personnes amenées à utiliser régulièrement des seringues, notamment les diabétiques, sont en effet confrontées à un réel problème d'élimination de ces déchets : par mesure de sécurité,

elles ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères et les déchèteries ne les prennent pas. La Ville d'Oullins a déjà organisé une opération de ce type en novembre 2008 et les nombreux usagers concernés avaient communiqué leur très grande satisfaction vis-à-vis de ce service.

A l'occasion de la collecte du 12 décembre, le fourgon de collecte sera stationné sur la place Anatole France de 8h à 12h.

**Renseignements :**  
Service voirie et cadre de vie  
Tél. 04 72 39 73 13

## Prévention : intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année quand arrive la période de grand froid, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence. Ces intoxications sont le plus souvent dues à un défaut de fonctionnement sur un appareil

à combustion (chauffage, cuisinière...), un manque de ventilation du logement, l'utilisation prolongée d'appareils de chauffage d'appoint ou l'utilisation d'appareils électrogènes. Les conséquences

pour la santé peuvent être très graves : soyez donc vigilants et respectez les consignes de sécurité.



dossier

## OULLINS SE TRANSFORME ET S'EMBELLIT

Sur la dernière décennie, la ville d'Oullins a changé de physionomie. La municipalité est intervenue sur plusieurs domaines pour renforcer son attractivité et améliorer le cadre de vie de ses habitants : habitat, voirie, accessibilité, offre de services, espaces verts... A l'heure actuelle, de nouveaux projets d'aménagement de l'espace urbain émergent sur le court et le moyen terme. Ils concilieront la qualité et l'esthétique des espaces publics, la rationalisation et la cohérence des voies de circulation et la prise en compte des modes de transport, notamment celui des transports doux.

En matière d'aménagements urbains, la période 2001-2010 a été marquée par de nombreux efforts d'investissements. Ils concernent notamment les équipements scolaires, sportifs et sociaux mais également la modification de l'espace public, la création de parkings et l'aménagement d'espaces verts.

Le changement le plus remarquable est situé en centre-ville : il s'agit de la requalification du quartier Narcisse Bertholey. Dans les prochaines années, le haut de la Grande rue sera également le théâtre d'une rénovation urbaine d'importance avec la restructuration du quartier de la Camille. D'autres projets vont transformer la ville : l'arrivée du métro et la création du pôle

multimodal à la Saulaie, la réalisation de la médiathèque, la création du futur éco quartier de la Saulaie, l'aménagement des berges de l'Yzeron ainsi que celui de l'entrée nord d'Oullins. Ils auront pour conséquence une réorganisation des modes de circulation et de transport au sein de la commune et vers l'extérieur, de même que l'adaptation de l'offre de stationnement.

Pour François-Noël Buffet, ces grands projets structurants devront trouver un juste équilibre entre le minéral et le végétal. Parmi les grands projets « verts » de la municipalité, on trouve d'ailleurs l'aménagement du parc de Sanzy et de la « promenade verte » qui relierait le parc naturel de l'Yzeron au

Rhône, dans la perspective d'un « jardin sans fin ».

Pour Christian Ambard, adjoint chargé de la voirie et du cadre de vie, « tout projet d'aménagement urbain sur la commune, a pour objectif premier l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Dès lors, toutes les composantes doivent être prises en compte : la qualité, la fonctionnalité et la sécurité des voiries, la capacité de stationnement, les infrastructures et modes de déplacement mécanisés, cyclistes ou pédestres, l'éclairage public et la végétalisation des sites aménagés ».



## Aménagement de l'entrée nord

L'accès à Oullins par le nord s'effectue par la Grande rue depuis La Mulatière ; elle débouche sur le pont d'Oullins. Depuis cette entrée de ville, on dispose d'une vue plongeante sur Oullins. La vétusté de l'arrêt de bus, l'absence d'aménagements de sécurité pour les piétons



et les vélos, l'étroitesse des trottoirs nécessitent une rénovation urbaine importante. Le but est d'imaginer une entrée de ville qualitative et de la faire passer du statut de voie d'accès à celle d'avenue urbaine.

Malgré son caractère urbain, cette voie dispose d'un statut de route départementale. Pour son aménagement, la Ville a donc sollicité le Conseil général. A l'issue des différentes études réalisées, un projet a été retenu par les deux collectivités.

Ce projet intègre la réalisation d'un terre-plein central planté de tilleuls. Il sera ponctué de « refuges » permettant aux véhicules de tourner à gauche sans gêner la circulation et de trois refuges et passages piétons en bas, au milieu et en haut de la voie. Un couloir réservé

aux bus sera par ailleurs aménagé dans le sens Oullins / La Mulatière.

Les voies montantes et descendantes seront calibrées afin de modérer la vitesse des véhicules automobiles et les trottoirs seront entièrement réaménagés.

En complément de ces travaux, le portique des bus sera détruit et le square du 11 novembre qui marque la limite de la ville sera réaménagé. Pont d'orgue de ce projet : la requalification du pont d'Oullins destinée, entre autres, à optimiser et adoucir l'accès vers les berges de l'Yzeron.

Les collectivités viennent de se mettre d'accord sur le financement et le calendrier : ainsi, les travaux devraient démarrer l'année prochaine.

## Plein feu sur l'éclairage public

L'éclairage public fait l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement défini par la Ville et dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée au SIGERLy, le syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité de la région lyonnaise. Dans le cadre du budget imparti, il réalise

les études, la conduite des travaux, l'entretien et la maintenance.

De manière générale, il existe deux types d'éclairage : l'éclairage de voirie qui est un éclairage normé (lampes de 250 watts maximum) et un éclairage plus décoratif pour certains espaces publics, les espaces verts ou des bâtiments municipaux comme l'hôtel de ville par exemple.

Les différents travaux d'aménagement ou de requalification de l'espace public engagés par la Ville intègrent systématiquement la réalisation de travaux d'éclairage : cela a été le cas pour l'aménagement du quartier Narcisse Bertholey avec la mise en lumière de la place Arlès Dufour et des rues avoisinantes. Ce fut également le cas pour l'église Saint Martin dans le cadre de sa

rénovation. Parmi les opérations importantes de 2010, on compte la réalisation de l'éclairage autour de la future médiathèque.

A la demande de la Ville, le SIGERLy réalise une tournée nocturne une fois par mois. A cette occasion, il note les problèmes et les dysfonctionnements. Le but est d'améliorer l'éclairage jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus aucune « zone d'ombre » sur la commune.

En fin d'année, trois sites feront l'objet de travaux d'équipement : les rues Buisset, Francisque Jomard et la Camille.

En vue d'une démarche de développement durable, les anciennes lampes à mercure, fortement énergivores, vont être progressivement remplacées. Dès 2015, tout le parc lumineux de la commune sera constitué de lampes à basse consommation énergétique.



### Tournées nocturnes

Les 2200 points lumineux qui constituent l'éclairage public de la ville sont vérifiés une fois par mois. Ces vérifications se déroulent de nuit et 5 heures sont nécessaires pour parcourir l'ensemble du parc. Les interventions de dépannage sont effectuées dès le lendemain de la tournée.

## Le plan de circulation à l'étude

L'actuel plan de circulation de la commune a été élaboré dans les années 1980 et n'a depuis subi aucune modification notable. Les mutations importantes que connaît Oullins ces dernières années ont conduit la Ville à actualiser ce plan pour répondre à ces évolutions et anticiper le futur développement de la ville.

Ainsi, la municipalité a engagé une étude de fond. Confiée au cabinet Transitec, elle se déroulera en 3 phases sur 8 mois :

- **L'état des lieux** permettant notamment d'étudier et d'analyser la charge du trafic automobile, ses évolutions de même que les éléments générateurs de ces évolutions et l'accidentologie, l'organisation, le fonctionnement et l'évolution des transports collectifs, les conditions actuelles de déplacement pour les piétons et les deux roues, les habitudes et conditions de stationnement de même que la typologie des utilisateurs ;
- **Le diagnostic global** mettant en évidence les dysfonctionnements et les points faibles

ainsi que les tendances d'évolution ;

- **Les solutions préconisées**, sur la base de différents scénarii analysés comparativement avec des hypothèses d'impact, et débouchant sur des solutions pratiques concernant notamment l'organisation du plan de circulation et l'aménagement des voiries, l'organisation du stationnement et son exploitation, le développement des transports doux et le confort et la sécurité des piétons et cyclistes.

La mise en œuvre des solutions adoptées se déroulera à court et moyen terme en s'adaptant d'une part aux projets urbains



nouvellement réalisés ou en cours, et en accompagnant d'autre part les projets qui verront le jour dans les prochaines années.

### L'état des lieux en chiffres

Nombre de véhicules légers par jour sur la Grande rue : 14 300  
 Nombre de véhicules légers par jour sur le boulevard Emile Zola : 12 000  
 Nombre de véhicules passant par l'entrée Nord : 21 400  
 Nombre de carrefours sur la Grande rue : 10

Heure de pointe du trafic routier sur la Grande rue : 18h30-19h30  
 Heure de pointe du trafic routier sur le boulevard Emile Zola et la rue Pierre Sémard : 18h-19h  
 Taux d'occupation moyen par véhicule : 1,5 passagers

## Stationnement : de nouvelles capacités

Il y a dix ans, une étude engagée sur le parc de stationnement mettait en exergue une sous-capacité en matière de stationnement eu égard à la configuration de la ville, aux besoins et habitudes de ses habitants et à

### Parkings publics

Parking de la gare : 120 places  
 Parking de la Rotonde : 32 places  
 Parking des Tourelles : 35 places  
 Parking Anatole France : 86 places  
 Parking Camille : 106 places  
 Parking Arlès Dufour : 215 places  
 Parking Diderot : 120 places  
 Parking de la médiathèque (2010) : 60 places

l'évolution en matière d'équipement automobile.

Depuis cette époque, la Ville a fortement développé les capacités de stationnement au centre-ville : celles-ci ont augmenté de 50%.

Sans anticiper sur les résultats de l'étude du plan de circulation, de nouvelles capacités de stationnement directement liées aux projets urbains en cours, sont d'ores et déjà prévues : une quarantaine de places publiques supplémentaires en haut de la Grande rue dans le cadre de l'aménagement de l'îlot de la Camille, un doublement des bandes de stationnement rue Charton et rue de la République, consécutif à l'implantation de la médiathèque, et à moyen terme, la création de 450 places de parking au pôle multimodal de la Saulcia.

### Stationnement en centre-ville

En 1999 : 930 places  
 En 2004 : 1171 places  
 En 2006 : 1193 places  
 En 2007 : 1368 places  
 En 2008 : 1450 places

### en bref...

### Voirie : réalisations récentes

Chaque année, des travaux d'aménagement ou d'amélioration des voiries sont programmés. A titre d'exemple, l'année écoulée a vu la réfection complète de la partie basse de la rue de la République (enfouissement des réseaux, revêtements de surface, emplacements de stationnement) ainsi que l'aménagement du boulevard Kennedy à l'intersection avec le boulevard du Général de Gaulle, par la mise en place d'un plateau surélevé et la finalisation du second tronçon de la rue Narcisse Bertholey en centre-ville.



## En perspective : une nouvelle physionomie pour la Grande rue

Le futur aménagement de la Grande rue fait partie des prochains grands projets d'aménagement urbain voulus par la municipalité.



### en bref

#### Concertation



Les travaux d'aménagement engagés par la Ville font en préalable l'objet d'une information voire d'une concertation auprès des riverains, ou de l'ensemble des Oullinois. Des réunions de quartier sont organisées à l'occasion desquelles le maire présente aux habitants les projets ou options proposées. Pour les aménagements importants, comme celui de l'îlot de la Camille, une enquête publique a été effectuée auprès de la population en avril dernier.

#### Quid du Vélo'v ?



Actuellement, peu de villes disposent d'un parc de Vélo'v. La Ville d'Oullins espère bien convaincre le Grand Lyon de répondre positivement à sa demande notamment en raison de deux projets : la construction du pôle multimodal de la Saulaie et la volonté d'aménager les berges de l'Yzeron et l'avenue Jean Jaurès afin de relier Oullins à Lyon par une piste cyclable.

Artère principale et commerçante de la ville, elle est en quelque sorte la vitrine tant auprès des Oullinois que des visiteurs extérieurs qui s'y rendent ou la traversent. Elle se doit par conséquent d'abandonner son image de voie de transit au profit d'un statut de « grande » rue de centre-ville, attractive et attrayante.

Ces dernières années, de nombreux travaux d'assainissement et techniques ont été réalisés sous la rue. La prochaine étape concernera l'aménagement de surface destiné à la rendre à la fois plus praticable

et attractive, pour les véhicules motorisés bien sûr mais surtout pour les piétons.

Il ne s'agit donc pas de limiter cette rénovation à un simple revêtement de voirie, mais d'en modifier résolument l'aspect.

L'étude menée dans le cadre du plan de circulation et de stationnement participera à l'élaboration du projet définitif d'aménagement en intégrant la réfection complète des trottoirs dans un objectif d'esthétisme et de confort pour les piétons.

## Place du vélo en ville

Comme le précise Christian Ambard, « intra muros, la topographie de notre ville ne se prête pas facilement à la réalisation d'un plan global d'aménagement cyclable, à l'exception de certaines liaisons inter-quartiers. En revanche, il existe des perspectives intéressantes de liaison avec l'agglomération via un raccordement des berges de l'Yzeron aux berges du Rhône. Le projet de requalification et d'aménagement de ce secteur permettra d'intégrer ce déplacement doux. Par ailleurs, on peut raisonnablement imaginer en concomitance avec l'idée du jardin sans fin, une sorte de circuit cyclable « périphérique ». Quoi qu'il en soit le vélo ne sera pas oublié au pôle multimodal de la Saulaie. »



## Métro et bus : quelle cohabitation ?

Actuellement, une douzaine de lignes de bus dessert la commune, en assurant soit des liaisons inter-quartiers soit des liaisons en direction de Givors, Brignais, Saint-Genis-Laval et Lyon. Difficile aujourd'hui de savoir comment cette dernière liaison sera

affectée par l'arrivée du métro, mais il est certain que le plan de distribution des lignes sera revu. C'est ce qu'a annoncé Bernard Rivalta, président du SYTRAL, à l'occasion de la réunion publique du 29 octobre dernier.

## La Cité de la Création labellisée par l'Etat

Depuis sa création en 1978, la Cité de la Création a signé et réalisé 500 fresques murales à travers le monde. Au-delà des fresques que nous connaissons au square Orsel à Oullins, à la Croix-Rousse, au Musée urbain Tony Garnier, l'entreprise oullinoise étale son talent sur les murs allemands, québécois, russes ou encore japonais. Certaines réalisations sont de véritables exploits techniques comme cette fresque de plus de 5000 m<sup>2</sup> que l'on peut admirer à Shanghai depuis janvier 2009 (la plus grande fresque du monde). D'abord créée sous une forme associative, CitéCréation s'installe à Oullins en 1982 et se transforme en SCOP en 1987. Dans les années 1990, sa renommée franchit les frontières de Lyon et les commandes arrivent de la France entière et de l'étranger. CitéCréation est considérée comme le leader international des murs peints et développe des bureaux de liaison aux quatre coins du monde. Son succès réside sans doute dans sa préoccupation à « révéler, embellir, rendre magique » des bâtiments, des espaces urbains, des cités, le tout dans une démarche artistique en concertation avec les habitants. « Nous pratiquons le plus vieux métier du monde puisque la peinture rupestre date d'il y a 30 000 ans ! Nous utilisons un savoir traditionnel : des pigments colorés, de la peinture naturelle à l'eau, du marouflage », précise Gilbert Coudène, co-gérant de la structure.



En 2007, CitéCréation a obtenu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » décerné par M. Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises. Ce label est attribué aux entreprises appréciées pour leurs qualités remarquables liées « à un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ».

En 2010, CitéCréation réalisera sa 500<sup>e</sup> fresque en collaboration avec Yann Arthus Bertrand et Canevaflore sur les murs d'enceinte de la clinique Saint Charles dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon.

**Renseignements :** Institut Supérieur des Métiers - Tél. 01 44 16 80 40  
[www.cite-creation.com](http://www.cite-creation.com)

## Commerces en fête

Animations et promotions seront au rendez-vous durant le mois de décembre.

Les samedis et les dimanches de décembre, profitez des animations de Noël proposées dans le centre-ville par Oullins Commerce ! Les enfants pourront rencontrer le Père Noël qui se promènera sur son traîneau dans la Grande rue. Il sera parfois accompagné

d'un lutin jongleur, d'un échassier cracheur de feu et parfois même d'un jazz band qui reprendra les célèbres airs de Noël. Les enfants pourront faire une photo avec le Père Noël et participer à la conception d'une grande fresque qui sera exposée dans le courant du mois de janvier.

Quant aux adultes, ils seront comblés car les commerçants leur offriront un calendrier de l'Avent un peu particulier où chaque jour correspondra à une offre commerciale. N'hésitez pas à le demander !

Enfin, petits et grands seront émerveillés par l'exposition de petits trains qui sera présentée dans le local d'Oullins Commerce au 106 Grande rue du 18 au 24 décembre. Créée par l'Association des Modélistes Ferroviaires du Lyonnais, cette exposition proposera notamment deux circuits animés.

**Vos commerces du centre-ville seront exceptionnellement ouverts le dimanche 20 décembre.**



## en bref...

### Location de salle

Le Chineur vient d'investir les caves voutées du Château de la Combe d'Irigny pour proposer un lieu de réception pour tous types d'événements (mariage, anniversaire...).

**Renseignements :** Sylvie et Philippe Grosse  
Le Chineur - 180 Grande rue  
Tél. 04 78 51 38 68

### nouveaux commerces

- Tatouage et piercing  
13 rue Pierre Sémard
- Célio (prêt-à-porter masculin) remplace Déstockage  
Grande rue (ouverture en janvier)
- [www.pinokkio.fr](http://www.pinokkio.fr)  
Vente en ligne de jouets en bois

## 10<sup>e</sup> anniversaire du CISAG

Né le 1<sup>er</sup> mai 1999 sous le nom de « Oullins Gym », le CISAG fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire samedi 12 décembre. Initialement consacré à la gymnastique artistique féminine, le club s'est converti au trampoline en 2000. Devant l'afflux des demandes, le club étendit ses activités en partenariat avec les villes de Sainte-Foy-lès-Lyon et de Saint-Genis-Laval. Il deviendra alors le Club Intercommunal des Sports Acrobatiques et Gymniques, fort de plus de 160 membres. Depuis, le CISAG a développé de nombreux projets : lancement des « Bambins à Ressorts » pour les 3 à 5 ans en 2004, installation dans l'Espace Bussière réhabilité par la Ville d'Oullins, cours de gymnastique acrobatique pour les filles et les garçons, propositions de cours de gymnastique adulte, etc. Parallèlement à ses activités grand public, le CISAG s'investit



fortement pour accompagner les jeunes qui le souhaitent vers une pratique compétitive de haut niveau. Ainsi depuis 10 ans, 3 titres de champions de France en trampoline individuel, 4 titres de vice champions et une dizaine de podiums nationaux colorent le palmarès du club avec une équipe de Division Nationale 2.

Adhérents, compétiteurs mais également tous les curieux sont invités à se retrouver

le 12 décembre à partir de 17h afin de célébrer l'excellente santé de ce club sportif de 465 membres. Le thème de cet événement sera « le Carnaval de Venise ». Au programme : démonstrations, compagnie de clowns, animations musicales et bien sûr gâteau d'anniversaire.

**Samedi 12 décembre à partir de 17h**  
gymnase Montlouis - bd Général de Gaulle

### en bref...

## Speedminton, blackminton et badminton !

A l'occasion du Téléthon, vous aurez la possibilité de découvrir ou même de tester des disciplines dérivées du badminton. Samedi 5 décembre, l'association 2F OPEN JS propose un tournoi de speedminton de 17h à 20h et un tournoi de blackminton à partir de 20h au gymnase COSEC. Quant au BACO, il organise un tournoi de double de badminton pour les joueurs licenciés. Le public peut assister librement à la compétition qui se déroule tout le week-end au gymnase Montlouis.

## Activités municipales pour les jeunes

A l'occasion des vacances de Noël, les éducateurs sportifs de la Ville accueilleront les jeunes Oullinois de 6/11 ans. Les activités auront lieu lundi 21, mardi 22, mercredi 23 ainsi que lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 décembre. Les enfants seront accueillis de 9h à 17h avec un programme varié : base ball, basket, street hockey...

**Inscriptions : Service des sports**  
Tél. 04 37 41 14 00

## Oullins ski : sorties en famille

Ne vous y trompez pas : l'association Oullins Ski n'a pas pour vocation de nous faire skier sur les pentes de Montmein ou entre les arbres du parc Chabrières mais d'organiser des sorties dans les Alpes. Cinq sorties sont programmées chaque saison : deux en janvier, une en février et deux en mars. Elles se déroulent toujours le dimanche et hors des vacances scolaires. L'ambiance est conviviale et les familles se retrouvent entre plusieurs

générations (enfants, adolescents, adultes). Certains viennent pour skier, d'autres pour marcher. Les skieurs doivent se procurer la carte neige (l'adhésion à Oullins Ski n'est pas obligatoire). Petit plus de l'association : à l'occasion de chaque sortie, les skieurs bénéficient d'un cours de 10h à 12h encadré par deux moniteurs bénévoles.

**Renseignements : Chantal Turcano-Durousset - Tél. 04 78 50 04 01 (après 19h)**

## Club de l'Amitié : un club pour voyager

Fondé en 1981, le Club de l'Amitié est destiné aux seniors qui souhaitent participer à des rencontres culturelles, pratiquer ensemble des loisirs et par là même, développer des liens d'amitié. Tous les vendredis de 14h30 à 17h, ses membres se retrouvent pour des causeries, des projections de photographies, des réunions festives. Régulièrement, le Club propose des sorties et des voyages. Son nouveau président, Hubert Bernier, a parcouru le monde et veut faire partager sa passion de la découverte touristique. Ainsi, du 22 au 26 mars 2010, la région de Poitiers fera l'objet d'une escapade culturelle. La visite de la ville médiévale de Parthenay, de Poitiers, des sites archéologiques de Civaux ou encore de la maison de George Sand seront au



programme. L'assemblée générale du club aura lieu vendredi 8 janvier à l'Espace Moreaud (91 rue de la République).

**Renseignements : Tél. 04 78 50 88 37**  
hubert.bernier2@wanadoo.fr

## Fête du 8 décembre : Histoires extraordinaires

Le 8 décembre à Oullins sera magique ! Profitez des spectacles et des animations proposés par la Ville à partir de 18h.

Que vous soyez haut comme trois pommes ou que vous ayez déjà atteint l'âge de raison, vous retrouverez votre âme d'enfant à l'occasion de ce 8 décembre. Cette soirée sera essentiellement festive et conviviale mais aussi mystérieuse, drôle et envoûtante. Spectacles, démonstrations, animations et dégustations sauront vous transporter dans un univers féerique ou décalé. Vous revivrez le réveil de la Belle au Bois Dormant, qui a une sacrée gueule de bois, vous utiliserez toute votre énergie pour faire marcher un extraordinaire manège, vous confectiionnerez des marionnettes, vous déambulerez avec des drôles de supers héros... La soirée sera ponctuée d'interventions musicales réalisées par des Oullinois : fanfare de Music'85, Big Band de l'EHO, chorale des enfants des écoles menée par les musiciens intervenants de la Ville.

Un rendez-vous musical pour toutes les générations aura lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville à partir de 19h30 : le « bal dingue » vous invite à valser et swinguer. Ce « bal dingue », c'est d'abord un bal traditionnel, pendant lequel les amateurs de musette peuvent se retrouver pour danser. Mais il sera aussi le théâtre de démonstrations par les danseurs de la compagnie Pernette : ceux-ci inventeront de surprenantes chorégraphies sur des airs de tango, valse ou polka. Vous vous régalez de toutes ces fantaisies et des gourmandises proposées par la Ville, le Collectif interculturel de la Glacière, L'Orchidée et la Boucherie Julien : pâtisseries, chocolat chaud, thé à la menthe, friandises équitables, saucisson chaud... emballeront vos papilles. Que c'est bon de retourner en enfance !

## Histoires extraordinaires...

Fête du 8 décembre 2009

rendez-vous en centre Ville

Soirée festive et gratuite  
de 18h à 22h



Téléthon du 1er au 5 décembre 2009

retrouvez plus d'infos sur [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

Ville d'Oullins

La circulation sera interdite à partir de 17h dans la Grande rue depuis le pont d'Oullins jusqu'à la rue Tupin, ainsi que sur les rues Etienne Dolet et Voltaire.

## Tempo cabaret : le festival des fêtes avant les fêtes

Du 10 au 13 décembre 2009, le théâtre de la Renaissance présente la première édition de son festival « Tempo Cabaret ».

De la chanson à l'opéra, de Berlin à Montmartre, cinq spectacles plus un cabaret surprise nous permettront de revisiter notre vision traditionnelle du cabaret. Pour vous, le cabaret c'est plutôt le genre canaille du Moulin Rouge, le genre plume et paillettes des Folies bergères ? Dans ce cas, vous serez surpris par le cabaret d'aujourd'hui qui mêle aussi bien l'électro que le bel canto.



Si Tempo Cabaret rassemble des cabarets de toutes tailles venus de l'Opéra de Rennes ou de structures plus expérimentales comme La Muse en circuit, le propos sera toujours joyeux voire impertinent.

Depuis 2002, La Renaissance est un lieu dédié à la rencontre du théâtre et de la musique. C'est donc tout naturellement qu'est venue l'envie de cristalliser, sur 4 jours, 4 lieux (grande et petite salle du théâtre, Bac à Traille, ClacSon), en 5 spectacles et une multitude de petites formes, la « substantifique mœlle » artistique de la Renaissance. Nous voici devant un festival qui promet du plaisir pour tous, avec des artistes de tous horizons, passionnés et engagés.

### Programme :

- *Rita ou deux hommes et une femme* (Opéra-Comique de Gaetano Donizetti) vendredi 11/12 et samedi 12/12 à 20h, dimanche 13/12 à 15h
- *Madame Raymonde exagère* (Philippe Bilheur et Denis D'Arcangelo) vendredi 11/12 à 22h15
- *No way Veronica, ou nos gars ont la pêche* (d'Armando Llamas) - jeudi 10/12 à 22h, vendredi 11/12 et samedi 12/12 à 18h30
- *Le cabaret des engagés* (de Nicolas Ducron) jeudi 10/12 à 20h, vendredi 11/12 et samedi 12/12 à 22h30 au Bac à Traille

- *Michel Hermon chante Compagnons d'enfer* (musiques de Léo Ferré) - samedi 12/12 à 22h15, dimanche 13/12 à 17h
- Cabarets surprise (scène ouverte) au ClacSon

## en bref...

### Concert de Noël

Le Comité des Jumelages de la Ville d'Oullins organise un concert gratuit jeudi 17 décembre à l'église Saint Viateur. La chorale Notre-Dame du bon Conseil accompagnée par le groupe irlandais Trotwood interprétera des musiques sur le thème « Noël en Europe ».

**Jeudi 17 décembre à 19h**  
Eglise Saint Viateur - 3 rue Henri Barbusse

### Une convention pour le Théâtre

Vendredi 11 décembre, la Ville d'Oullins, le Conseil général et l'Etat signeront une convention de partenariat. Cette convention vise à soutenir les actions menées par le Théâtre de la Renaissance et marque la reconnaissance du travail artistique effectué.

Jean-Louis Ubaud



## Elus socialistes et apparentés

### TRISTE ANNIVERSAIRE POUR LE CHATEAU DE LA BUSSIÈRE

Voici 10 ans que le Conseil municipal d'Oullins votait à l'unanimité le 16.12.1999 l'achat du château de la Bussière.

Monsieur Buffet avait alors déclaré :

« Nous créerons une commission pour réfléchir sur son devenir. »

Deux ans après, il promettait encore lors de sa campagne municipale de 2001 :

« Le devenir du château de la Bussière fera, dans les semaines à venir, l'objet d'une consultation de l'ensemble des habitants. »

Son mandat arriva à terme sans que le château de la Bussière ne soit sorti d'un bois dormant, d'où la nouvelle promesse électorale du maire lors de sa campagne municipale de 2008 :

« Créer un nouvel espace d'exposition au château de la Bussière »

Que s'est-il réellement passé durant toutes ces années ?

La commission promise en 1999 n'a toujours pas été mise en place. Serait-il envisageable qu'elle l'ait été secrètement et qu'elle siège à huit clos ?... Cette hypothèse serait encore pire ! La consultation citoyenne promise en 2001 n'a pas eu lieu non plus.

L'annonce enfin en 2008 de la création d'un lieu d'expositions n'est que la reprise mot

pour mot d'une des propositions de la gauche. En réalité, seuls des travaux de réfection de la toiture et des fenêtres ont troublé la quiétude endormie du château, la mise hors d'eau du bâtiment lui évitant juste de trop se détériorer. Dix ans perdus, quel gâchis !

Dès 2001 pourtant, les élus socialistes avaient avancé des propositions pour que vive le Château de la Bussière. Nous envisagions d'animer ce site d'exception par des expositions : sculpteurs, peintres, photographes... Nous imaginions également susciter une effervescence artistique dans des ateliers de création et d'enseignement. Nous souhaitions aussi installer dans une partie du château une Maison des associations : offrir au monde associatif une mutualisation de moyens et de services en soutien à leurs activités, les faire bénéficier d'un appui logistique, les soulager de tâches administratives contraignantes, les aider à proposer le meilleur service possible à la population. Ceci reste notre projet pour Oullins et ses habitants, un projet adapté à ce lieu, répondant à de réels besoins, à la hauteur de la forte ambition que nous nourrissons pour la ville et nos concitoyens.

Pourquoi le maire s'enlise-t-il depuis 10 ans ?

Parce que sans projet, il croit rebondir à chaque élection par des déclarations creuses et sans suite. Mais surtout parce qu'il a plongé Oullins dans une situation financière empêchant tout crédit pour le Château de la Bussière. Le maire cumule : emprunts toxiques, médiathèque à 7 millions d'euros, soit 2 millions au-dessus du budget annoncé, projets retardés (école Jules Ferry ou école maternelle de la Glacière), service menacé (annexe Montlouis de la bibliothèque) et cela malgré des services municipaux de plus en plus chers pour la population, comme la cantine et une taxe d'habitation la plus élevée du Grand Lyon.

Malgré cette imposition forte et à cause de la gestion périlleuse des finances de la ville, la ville possède un château payé par les contribuables voici 10 ans sans qu'ils puissent en apprécier l'utilisation. C'est inacceptable. Aussi réclamons-nous la mise en place sans délai d'une commission ouverte, chargée de définir enfin l'avenir du Château de la Bussière.

Permanence chaque lundi de 17h à 19h

A la mairie salle des élus  
entrée rue Etienne Dolet

Téléphone 04 72 39 73 26

Joëlle Séchaud



Hélène Pommeruel



Michel Blanc



Isabelle Iglesias



Michel Ronzy



## Elu Les Verts et apparentés

### COHÉSION SOCIALE, UN IMPÉRATIF

Oullins est engagée en une démarche politique de la ville face à une concentration de précarité et de difficulté sur certains quartiers. Ainsi un contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 a été mis en place : Saulaie, Golf, Ampère. Ce contrat a fait l'objet d'une évaluation avec pour

thématiques : la culture et le quartier du Golf. Parmi les conclusions :

- Un service municipal « politique de la ville » reconnu,
- Une réelle difficulté autour des politiques / projets partagés,
- Un pilotage inter-institutionnel peu affirmé,

- Une transversalité « difficile » menée par les différents partenaires.

Cela signale l'existence de freins dans la réalisation et un risque de découragement des acteurs de terrain... Cela invite la politique à une coordination plus efficace.

lesverts-oullins@wanadoo.fr

Robert Perret



## Elu communiste

### LA GIFLE

En mars dernier, le maire faisait voter par sa majorité un nouveau règlement des cantines scolaires. Une mesure prévoyait que les enfants dont un seul parent travaille n'auraient accès à la cantine qu'une fois par semaine. Les plus pauvres étaient pénalisés !

Ce honteux projet a soulevé l'indignation de l'opposition et des parents d'élèves. Ceux-ci saisirent la justice qui, dans un premier temps, rejeta leur requête en annulation de la délibération. Ils se tournèrent alors vers le Conseil d'Etat qui vient de leur donner raison, condamnant la Ville à verser 1500 euros à la FCPE. Dépit, le maire est contraint de

revenir à l'ancien règlement.

Félicitons les parents d'élèves pour cette victoire sur l'injustice et l'entêtement.

Robert Perret  
pcf.oullins@hotmail.fr

Jean-Luc Renault



## Elu Lutte Ouvrière

### C'EST LA POPULATION QUI VA PAYER ?

En votant la suppression de la taxe professionnelle, les députés et les sénateurs viennent d'offrir au patronat un cadeau de près de 12 milliards d'euros. Cet impôt, payé par les entreprises, avait déjà été « allégé » de 9 milliards avant 2003, sous

le gouvernement Raffarin. Or il représente près de la moitié des ressources des collectivités locales. Même si c'est le Grand Lyon qui encaisse cette taxe, les ressources de la Ville vont en pâtir. Comme d'habitude, l'Etat promet de compenser le manque, mais seulement pour 2010. La municipalité peut se vanter de ne pas augmenter ses taux

d'imposition. Dans tous les cas, la population y perdra : si ce ne sont pas les taux d'imposition qui flambent, ce sont les prestations que les contribuables sont en droit d'attendre qui réduiront comme peau de chagrin.

Jean-Luc Renault  
Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

## Groupe "Oullins ensemble"

### ZÉRO POINTÉ EN CALCUL POUR L'OPPOSITION MUNICIPALE

En cette période de fin d'année qui approche, certains élus de l'opposition municipale, au premier rang desquels on trouve Monsieur Ubaud, seraient bien inspirés d'inscrire une calculatrice ou un boulier sur leur liste de cadeaux de Noël ! En effet, il semblerait que notre ami socialiste ait plus de facilités avec les lettres qu'avec les chiffres lorsqu'il prend la plume ou la parole pour énoncer sans ciller et à longueur d'année escobarder et contrevérités.

Etant donné que nous ne croyons plus au Père Noël depuis bien longtemps, il nous semblait important de rétablir un certain nombre de faits pour clore une bonne fois des polémiques qui n'en sont pas et dont la seule fonction semble être de masquer ou de combler la vacuité du discours de l'opposition et son absence de projet pour la Ville.

Tout d'abord, Monsieur Ubaud répète à l'envi que seules 16 voix d'écart (tantôt 15, parfois 17) nous ont permis de remporter les dernières élections municipales. Outre le fait que le sujet commence à être passablement "réchauffé", c'est faire abstraction de deux points importants : premièrement, ce ne sont pas 16 voix, mais bien 569 qui séparaient sa liste de la nôtre et, deuxièmement, cette différence de suffrage ne lui a pas coûté une hypothétique victoire mais seulement la possibilité d'accéder au second tour puisque, faut-il le rappeler, notre score dès le premier tour a été de 50,18 %. Turenne, général émérite de Louis XIV, dit dans ses lettres quand il s'agit d'une victoire "Nous l'avons remportée" et, lorsqu'il s'agit d'une défaite, "J'ai été battu". Une belle leçon d'humilité à méditer pour Jean-Louis Ubaud qui nous rebat les oreilles depuis plus de 18 mois avec ses déboires électoraux.

Autre cheval de bataille de l'opposition municipale, les soi-disant dépassements de coût de construction de la médiathèque, ou quand la montagne accouche d'une souris. Dans des attaques toujours très virulentes, elle nous accuse sans fondement de "mensonge", "supercherie" et autres substantifs du même acabit alors que, depuis le début et en toute transparence, nous avons géré ce dossier avec rigueur et dans les limites budgétaires initiales. Le coût de construction du bâtiment sera en effet de 5,3 millions d'euros, conformément aux estimations d'un chantier d'une telle envergure qui avait été budgété dans cet ordre dès le début. Rappelons également que le projet a bénéficié de plusieurs subventions de l'Etat que nous avons réussi à obtenir à force de persévérance et grâce à la grande qualité de notre dossier. Les Oullinois bénéficieront ainsi d'un équipement culturel ultramoderne qui ouvrira ses portes à l'automne prochain.

En termes d'impôts locaux, là encore la mémoire des chiffres fait défaut à nos opposants. Bien qu'il le conteste aujourd'hui, Monsieur Ubaud avait bien envisagé dans son plan de campagne l'augmentation de la taxe d'habitation et des taxes foncières proportionnellement au montant de l'inflation. Réjouissons-nous qu'il n'ait pas eu l'occasion de mettre cette mesure en application à l'heure où les ménages, déjà durement touchés par la crise, n'ont pas besoin qu'on accroisse la pression fiscale sur leur portefeuille. Consciente de la situation et en accord avec ses engagements de campagne, l'équipe municipale a d'ailleurs gelé cette année, comme l'an dernier, le taux des impôts locaux à Oullins. Malgré tout, nous continuerons l'an prochain à investir dans les structures et les services de la Ville afin d'améliorer encore davantage la qualité de vie des Oullinois et faire de notre commune un pôle attractif aussi

bien pour les entreprises que pour les nouveaux arrivants.

Comme nous pouvons le constater, la seule arithmétique dans laquelle excelle l'opposition semble être le calcul politique. Nous en voulons pour preuve le dossier emblématique du Tronçon Ouest du Périphérique (TOP) où Monsieur Ubaud peine à prendre une décision affirmée en ce qui concerne le tracé de cette future artère. Ménageant la chèvre et le chou, tirillé entre ses accointances avec le président du Grand Lyon, son mandat au Conseil général et sa casquette de conseiller municipal, il prône un projet aussi paradoxal qu'utopique d'"éco route" sans nous dire où passera ce verdoyant périphérique. Rappelons que le Grand Lyon a préempté cet été des propriétés chemin du Grand Revoyet et à la Saulaie. Ces réserves foncières sont prévues pour la réalisation des échangeurs du TOP qui accueilleront 50 000 véhicules par jour, hors poids-lourds, un trafic qui impacterait irrémédiablement la vie des Oullinois et que nous refusons catégoriquement de voir passer au cœur de ces quartiers pour lesquels nous avons de grands projets. C'est pourquoi nous maintenons notre souhait que soit étudié un tracé plus large de raccordement à l'A45 qui est la meilleure solution pour la ville et tout le sud-ouest lyonnais.

Aux grands discours sur l'utilité de réaliser le TOP, ce dont plus personne ne doute depuis longtemps, nous préférons donc un engagement clair et précis sur la nature du tracé préconisé par les socialistes car, reconnaissons-le, à défaut d'être bons en calcul, ils cultivent avec ardeur leurs talents de... calculateurs !

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



Christine Chaland



Christian Ambard



Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



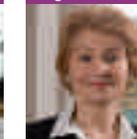
Nadine Corella



Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



## CULTURE

### En ville

- 8 décembre de 17h à 22h  
**Fête du 8 décembre**  
Centre-ville
- 11 décembre à 19h  
**Concert de Noël de Music'85**  
Salle des fêtes
- 17 décembre à 19h  
**Concert de Noël du COJ**  
Eglise Saint Viateur  
3 rue Henri Barusse
- 18 décembre à 20h30  
**Veillée de Noël de l'Ensemble Harmonique d'Oullins**  
Salle Collovray
- 19 décembre  
**Soirée de l'association Oasis**  
Salle du Caveau

### Bibliothèque

- 10 décembre à 19h30  
**Textes à dire**  
Salle du Caveau

Info : L'annexe sera fermée les mardis 22 et 29 décembre. La bibliothèque centrale fermera à 17h au lieu de 19h les jeudis 24 et 31 décembre.

## Théâtre

Plus d'infos sur [www.theatrelarennaissance.com](http://www.theatrelarennaissance.com)

- 11 et 12 décembre à 20h, 13 décembre à 15h  
**Rita ou deux hommes et une femme**
- 11 décembre à 22h15  
**Madame Raymonde exagère**
- 10 décembre à 22h, 11 et 12 décembre à 18h30  
**No way Veronica, ou nos gars ont la pêche**
- 10 décembre à 20h, 11 et 12 décembre à 22h30  
**Le cabaret des engagés**
- 12 décembre à 22h15, 13 décembre à 17h  
**Michel Hermon chante Compagnons d'enfer**

## Cinéma

Plus d'infos sur [www.theatrelarennaissance.com](http://www.theatrelarennaissance.com)

- 5 et 6 décembre  
- **Le concert (vo)**  
- **Le ruban blanc (vo)**
- Du 18 au 22 décembre  
- **Le pirate (vo)**  
- **Pierre et le loup**  
- **Le drôle de Noël de Scrooge**  
- **Away we go (vo)**
- Du 23 au 29 décembre  
- **Panda petit panda**  
- **Arthur et la vengeance de Malthazard**

## MJC

Plus d'infos sur [www.clacson.fr](http://www.clacson.fr)

- 12 décembre  
**Tempo Cabaret**

## SPORT

- 4 décembre à 13h  
**Randonnée de l'ACSO**  
à Chausson
- 11 décembre à 13h  
**Randonnée de l'ACSO**  
à Oingt
- 12 décembre à partir de 17h  
**10e anniversaire du CISAG**  
Gymnase Montlouis  
Bd Général De Gaulle
- 19/20 décembre  
**Fête du CASCOL Gym**
- 18 décembre à 13h  
**Randonnée de l'ACSO**  
à Mornant
- 21 au 30 décembre  
**Activités municipales pour les 6/11 ans** (voir page 14)

## DIVERS

- 2 décembre de 14h à 19h et 3 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
**Bourse de Noël (ACSO)**  
Salle Collovray - rue Parmentier
- 4 et 5 décembre  
**Téléthon**  
Centre-ville
- 9 décembre de 14h à 18h  
**Collecte de cadeaux par le CME**  
Salons de l'Hôtel de Ville
- 10 décembre à 19h  
**Réunion de quartier à Montmein**  
Ecole Marie Curie
- 11 décembre  
**Coinche du Cercle du Bel Age**  
Salle Collovray
- 12 décembre à 11h  
**Réception des nouveaux arrivants**  
Hôtel de Ville
- 12 décembre de 8h à 12h  
**Collecte de seringues**  
Place Anatole France
- 18 au 24 décembre  
**Exposition de petits trains**  
Local Oullins Commerce  
106, Grande rue
- 8 janvier  
**Assemblée générale du club de l'Amitié**  
Espace Moreaud  
91 rue de la République

## CARNET D'ADRESSES

### HÔTEL DE VILLE

BP n° 87  
69923 OULLINS Cedex  
Tél. : 04 72 39 73 13  
Fax : 04 78 50 81 78

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30  
Mardi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30  
Jeudi : 8h30 à 18h  
Vendredi : 8h30 à 16h30  
Samedi : 9h à 12h  
La mairie fermera à 16h30 (au lieu de 18h) le jeudi 24 et le jeudi 31 décembre. Le Bureau Information Jeunesse sera fermé au public du 19 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010 inclus.

### N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h. Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

### N° VERT Propreté : 0800 717 888

**Police Municipale :**  
04 37 20 12 00

### PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

**Impôts :** le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h

**Aide aux victimes :** le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

### Conciliateur :

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 17h

### CICAS (Retraites) :

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

### CRAM (Retraites) :

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

### Avocat-conseil :

tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

### Boutique de droit

(Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30  
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

### ENCOMBRANTS

Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

• Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.

Tél. 04 72 39 21 87

• Déchetterie de Francheville,

Z.I de Taffignon, 29, route de la gare  
Tél. 04 78 59 04 32

### CIMETIÈRE

96, rue du Perron  
Tél. : 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

### MARCHÉS

Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.

Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.  
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.

Samedi (mixte) : rues de la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.

Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

### PERMANENCES M. Michel TERROT Député du Rhône

8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
Tél. 04 78 50 50 50

### M. François-Noël BUFFET Sénateur du Rhône

5 rue Orsel  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 39 36 00

### M. Jean-Louis UBAUD Conseiller Général

Hôtel du Département  
29-31 cours de la Liberté  
69483 LYON Cedex 3  
Tél. 04 72 61 74 33



# "LOU PING"

MAQUILLERIE - SAGAGE

Mac Douglas  
Nicol - Francfort,  
Tessier, Achise, Kaspid,  
Delany, Lancaster, Santaxodin,  
Espira, Gil Helmers, Hela Kirby,  
et Ines de Cabanis (Dard)

Nouveaux Bijoux  
Iris Océane



105 Grande rue | 69600 Oullins | 04 72 66 99 70

# LYON AUDITION

Marilyne GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.

**Appareillage auditif  
de l'adulte et de l'enfant**

Contrôle de votre audition  
Prêt et essai gratuit d'appareils\*  
Conseil en nouvelles technologies auditives  
Protection anti-bruit

111, Grande Rue - 69600 Oullins  
**04 78 86 97 28**

\* sur prescription médicale



# JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

UNITÉS INTÉRIEURES



**DEVIS GRATUIT**

INSTALLATEUR  
**atlantic**  
AGRÉÉ

Johnny Chatagneau - OULLINS - 06 64 24 86 68  
johnny.chatagneau@wanadoo.fr

## La Boucherie de Montmeim

vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Menu à 13 €  
2 mises en bouche  
\*\*\*  
Foie gras  
de Canard entier "maison"  
\*\*\*  
Pavé de biche sauce aux morilles  
\*\*\*  
Ecrasé de pommes de terre à la truffe

Et aussi...  
Foie gras de canard "maison"  
Cervelas truffé 1%, 38 € le kilo  
Demi-queue de langouste 12 €  
Volailles fermières  
Gibiers...

Consultez nos menus sur  
<http://boucheriedemontmeim.wifeo.com>  
**Tél. 04 78 50 56 33**



# RAYNARD

Spécialiste traitement  
et renfort de la charpente  
depuis 1975

Spécialisme à la colle, au grout et aux HERMOPUR L.H. et à quatre autres applications vertueuses  
Adhérent ATEC - Associé à Jean OREL, D.E. et à Antoine CHEVALERIE, D.E. - Spécialistes de la réparation et de la rénovation

Zone Artisanale  
69150 St Genis-les-Olliers

☎ 04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNÉ - DEVIS GRATUIT



# TRIAMS

## Nouveau à OULLINS

Le Spécialiste de l'Hygiène Professionnelle

Prévention (ambos, A-H-H)

Des produits adaptés à chaque besoin et à chaque secteur (Cafétéria, Hôtels, Restaurants)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

13, Avenue de la Californie / 69600 OULLINS  
Tél. 04 78 34 19 19 Fax. 09 705 230 24 triams@orange.fr




# NOUVELLE LITERIE

Matelas  
Sommiers fixes et relevables  
Lits - Canapés  
Che-Che - BZ  
Fauteuils de relaxation  
Linge de maison

*Bien dormir  
c'est...  
votre mieux*

Ouvert de mardi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

140 - 150, rue du Pré Magné - Z.A. des Andrés  
69126 BRINDAS  
**Tél. 04 78 87 96 77**

\* Livraison litérle dématérialisée - Produits matés - réglages personnalisés

\* Lit couchage et lit bébé



# OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS  
Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT  
VENTE - EXPERTISE



**OULLINS CENTRE** - Dans ancien T2 en bon état général - 39 m<sup>2</sup> - cuisine - séjour chambre - sdb WC cave et grenier. Chauffage gaz faibles charges. IDEAL 1<sup>er</sup> ACHAT

117 000 €



**SAINT GENIS LAVAL** - T4 de 83 m<sup>2</sup> sans vis à vis. Dans petite résidence au calme - cuisine - cellier - séjour avec balcon 3 chambres - SdB - WC - Rangements Cave - Parking.

199 000 €



**PIERRE BENITE** maison de 1950 d'environ 140 m<sup>2</sup>, grd séjour, cuis équipée, 4 belles chambres, SdB, douche, dressing, 2 wc, terrain de 872 m<sup>2</sup>, proche des commodités.

315 000 € négociable



**LA MULATIERE**, À saisir T3 traversant Est-Ouest, cuisine, séjour balcon, 2 chambres parquet, salle d'eau, cave, parking collectif, prévoir rafraîchissement.

119 000 €



**SAINT GENIS LAVAL** - Villa avec s/sol complet, studio, prestations de qualité, cuisine US équipée, séjour cheminée avec terrasse, 4 chambres, SdB, salle d'eau, poss. d'agrandissement terrain clos 1000 m<sup>2</sup>.

474 000 €



**SAINT GENIS LAVAL** - Opportunité Agréable maison dans secteur familiale commodités à moins de 5 mn à pied grd séjour-terrasse - 3 chambres - salle d'eau garage - Jardin de 180 m<sup>2</sup> au calme.

229 000 €



**OULLINS T4 en parfait état**, cuisine équipée, séjour double, 2 chambres, salle de bains, balcon, double vitrage, volets électriques, aucun vis à vis, cave, parking privé.

169 000 €



**OULLINS**, grand T4 de 90 m<sup>2</sup> à 2 pas du centre séjour de 35 m<sup>2</sup> donnant sur balcon plein sud, grande cuisine équipée indépendante, 2 chambres possibilité 3, salle d'eau, cave, garage.

218 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier [www.laforet-immobilier-oullins.com](http://www.laforet-immobilier-oullins.com)

**INTERMARCHÉ**  
Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

143, boulevard Émile Zola  
69600 Oullins  
04 78 51 35 74

RD 342 - 39, route de Brignais - 69250 ST-GENIS LAVAL - Tél: 04 78 55 06 11

Rhône Environnement

collèges à la réduction des déchets

un savoir-faire et des compétences à votre service

déchetterie pour les professionnels

4 à 36 m<sup>3</sup> location de bennes

gestion de déchets

www.rhone-environnement.com

partenaire de: LA RECUF

FAIENCES - GRÈS - PIERRES - MOSAÏQUES

BERNARD CERAMICS

40, av. FRANCIS MERVEIL - VASSY - TEL: 04 78 54 15 88